



Les médicaments à l'assaut des plastiques

Adelphé accompagne le Leem dans sa transition écologique.

Dans le giron de Citeo, société agréée pour la valorisation des emballages et papiers ménagers au titre de la responsabilité élargie des producteurs (REP), Adelphé prend en charge le segment de la santé. C'est à ce titre que l'organisme pilote l'immense chantier de la « déplastification » avec l'organisation professionnelle Les entreprises du médicament (Leem). Les pouvoirs publics seront de la partie dans la mesure où l'emballage fait partie de l'autorisation de mise sur le marché (AMM) d'un médicament, la sécurité des patients étant centrale. Il faut également compter avec la réglementation relative aux déchets d'activités de soins à risques infectieux et assimilés (Dasri). En dehors des politiques d'achat et de la délocalisation de la production, deux enjeux distincts se superposent : les emballages et les dispositifs médicaux. Si les étuis pliants en carton sont la norme pour les boîtes, les blisters, les petites plaquettes qui contiennent les comprimés et autres gélules, sont en plastique ou un complexe associant plastique et aluminium. Le recyclage de ces emballages, difficiles à collecter et à trier car de petites tailles, n'est pas encore de mise. Banni de la plupart des segments de la grande consommation, le polychlorure de vinyle (PVC) reste, en outre, très présent dans cette filière. Quant aux sachets dont les hautes barrières assurent la bonne conservation des préparations, ils devront basculer vers des versions recyclables. En application des différentes réglementations relatives aux plastiques à usage unique et de la loi Antigasillage pour en économie circulaire (Agec), l'objectif est de développer les alternatives en 2040. Dans sa feuille de route de la transition écologique et de la décarbonation de ses activités élaborée avec (Re)set, société de conseil dirigée par Géraldine Poivert, le Leem concentre logiquement sa recherche et développement (R&D) sur des solutions à base de cellulose. La filière met à disposition des différents acteurs les éléments chiffrés de l'étude « *Accompagnement dans l'élaboration de l'empreinte carbone des entreprises du médicaments* » menée avec EY en 2022. Est, par exemple, évoquée la suppression du diméthylacétamide (DMAC), un solvant qui entre dans la fabrication des emballages.

Envois postaux

En ce qui concerne les dispositifs médicaux, systèmes d'administration et autres inhalateurs, les enjeux s'avèrent complexes. Les « 3R » du recyclage, de la réduction et du réemploi servent logiquement de boussole. Des programmes de collecte spécifiques invitent les patients à recourir aux envois postaux. Concurrents sur le marché des stylos pour l'injection d'insuline, Novo Nordisk, Lilly, Sanofi et Merck participent à un test au Danemark pour recycler 25% des 6 millions d'injecteurs utilisés chaque année. Sur le marché des capteurs, les diabétiques peuvent expédier 26 unités - une année d'utilisation - chez TN Industrie, un centre de récupération des métaux - argent, cuivre, zinc - installé au Quesnoy-sur-Deûle (Nord). Ce programme de « *mine urbaine* » est mené avec Abbott. Dans le domaine de l'orthodontie, **Biotech Dental** déploie un programme similaire pour ses aligneurs en polyéthylène téréphtalate glycol (PETG). Le réemploi pourrait par également se généraliser pour les pharmacies à usage intérieur (PUI) en milieu hospitalier. La mise au point d'un gaz propulseur qui ne génère pas de gaz à effet de serre (GES) est en cours. AstraZeneca avance un lancement en 2025. L'hexafluoroacétone (HFA) pourrait ainsi disparaître.

VOS INDICES

source



Sélectionné **pour vous**

Top 500 des entreprises de l'emballage

Abonnés

Retrouvez le classement annuel des 500 premières entreprises de l'emballage en France

[Je découvre le classement](#)

